

## **Compte rendu de la Séance du Conseil Municipal du 06 Avril 2021**

**Objet :** Vote des taux d'imposition 2021

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal les taux d'imposition des taxes directes locales appliqués en 2020 :

- Taxe foncière propriété bâtie : 7.53%
- Taxe foncière propriété non bâtie : 68.90 %
- 

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, a voté les taux suivants pour 2021 :

- Taxe foncière propriété bâtie : 29.17 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 69.58 %

**Objet :** Vote du Compte Administratif 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a voté le Compte Administratif 2020 qui s'établit comme suit :

En section de Fonctionnement :

Dépenses : 235.540,26€

Recettes : 283.966,47€

Excédent de clôture : 48.426,21€

En section d'Investissement :

Dépenses : 87.315,08€

Recettes : 71.544,44€

Solde des Restes Réaliser : 5050,00€

Besoin de financement : 10.720,64€

**Objet :** Approbation du Budget Primitif 2021.

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif pour 2021. En section de Fonctionnement, celui-ci s'équilibre à la somme totale de 277.857,47 € en dépenses et en recettes et pour la section d'Investissement il s'équilibre à la somme totale de 188.944,74€ en dépenses et en recettes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif de 2021 présenté par Monsieur le Maire.